

Diamant Bleu Monde

Allocation flexible actions et taux



Diamant Bleu Monde

- ✓ Gestion discrétionnaire flexible macro-économique.
- ✓ Nous offrons une liquidité quotidienne. Ce qui n'est pas un problème, car au moins 90% de nos actifs sont liquides.
- ✓ Comme notre mandat est large, nous offrons une transparence totale, et notre méthodologie est simple et lisible.

Sommaire

1. **Politique d'investissement** : liquidité, flexibilité, pilotage par les risques
2. **Univers d'investissement** : des actifs valorisés et liquides quotidiennement
3. **Processus d'investissement** : issu d'une double approche top down et bottom up
4. **Génération des idées d'investissement** : deux types de sources
5. **Un fonds géré par les risques** : quatre fondements de la gestion par les risques
6. **Caractéristiques** du FCP Diamant Bleu Monde
7. **Facteurs de risques** du FCP Diamant Bleu Monde
8. **Avertissement**

1. Politique d'investissement

Une politique d'investissement guidée par trois principes

- Liquidité quotidienne :
 - Passif : souscriptions / rachats quotidiens
 - Actif : Investissements dans des instruments liquides et non complexes
- Gestion flexible :
 - Valorisation progressive du capital via une allocation d'actifs non benchmarkée
 - Approche macro économique *top down* : définition de thématiques d'investissement
 - Approche *bottom up* : expression des idées d'investissement
- Offrir une gestion pilotée par les risques :
 - Ajustement dynamique selon la performance atteinte sur 12 mois glissants
 - Application de *stop loss* et *stop profits* dyssimétriques

Diamant Bleu Monde est un fonds d'allocation global macro discrétionnaire à liquidité quotidienne, investi de 0% à 100% sur l'ensemble des classes d'actifs à travers le monde.

1. Politique d'investissement

Les thématiques actuelles du portefeuille

Accélération de la croissance mondiale

surpondération des valeurs cycliques et industrielles (21% du total actions)

mise en portefeuille des titres Linde, Duerr, Zodiac, Covestro, Thyssen, Vallourec

Accélération de l'inflation

repondération des valeurs bancaires (17% du total actions)

renforcement des lignes BNP et Santander, achat d'ING, Commerzbank

trading sur futures banque

Accélération de la révolution numérique

surpondération des valeurs technologiques (22%)

renforcement de la ligne Texas Instruments, achats de STM, ASML

Remontée des taux d'intérêt

sensibilité négative du portefeuille (-0,76)

2. Univers d'investissement : Priorité à la liquidité

Au moins 90% des actifs valorisés et liquides quotidiennement

Classe d'actifs	Fourchettes	Expositions nettes indicatives cibles	Instruments autorisés
Monétaire	0% - 100%	0% - 50%	TCN, BTF
Obligataire	0% - 100%	0% - 50%	Cash & dérivés
Crédit Investment Grade Crédit High Yield	0% - 100% 0% - 10%	0% - 50%	Obligations
Actions	0% - 100%	50% - 75%	Cash & dérivés
Devises étrangères	0% - 100%	0% - 30%	Devises & swaps
OPCVM & ETF	0% - 10%	0% - 10%	OPCVM & ETF liquides

Règle de base pour offrir une liquidité quotidienne : Avoir un actif à liquidité quotidienne.

2. Univers d'investissement : Priorité à la liquidité

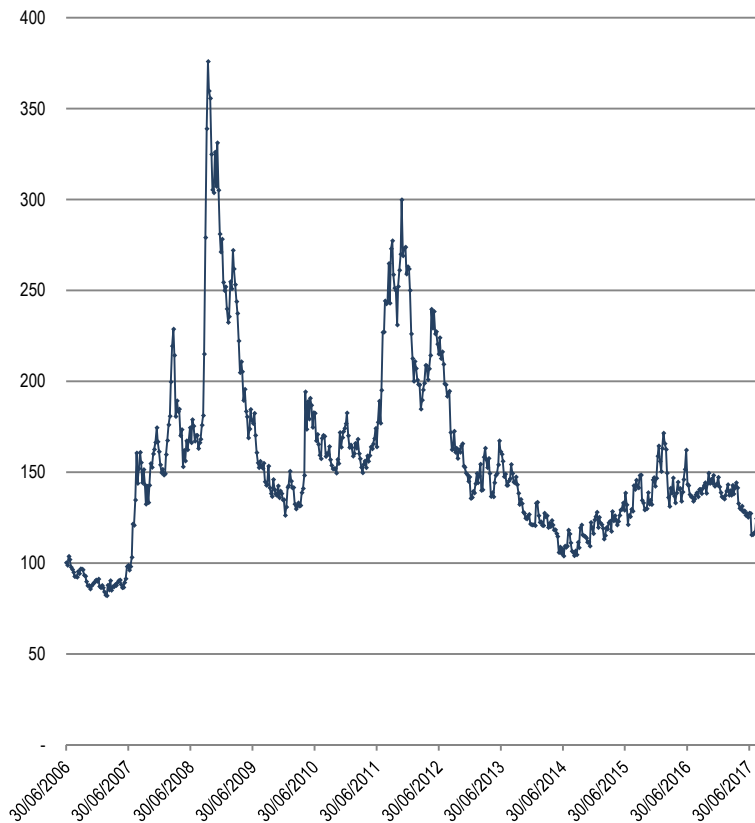
Des outils pour la gestion *top down*, d'autres pour la gestion *bottom up*



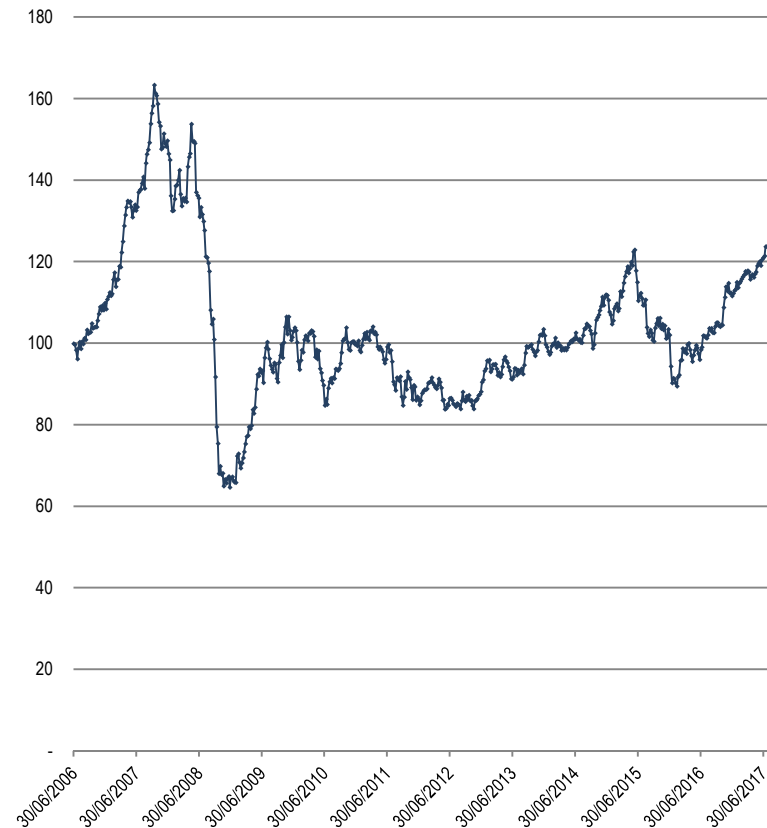
3. Processus d'investissement

Caractériser l'environnement de risque et détecter les facteurs de hausse

Synthèse de l'environnement de risque



Synthèse des facteurs de hausse



4. Génération des idées d'investissement

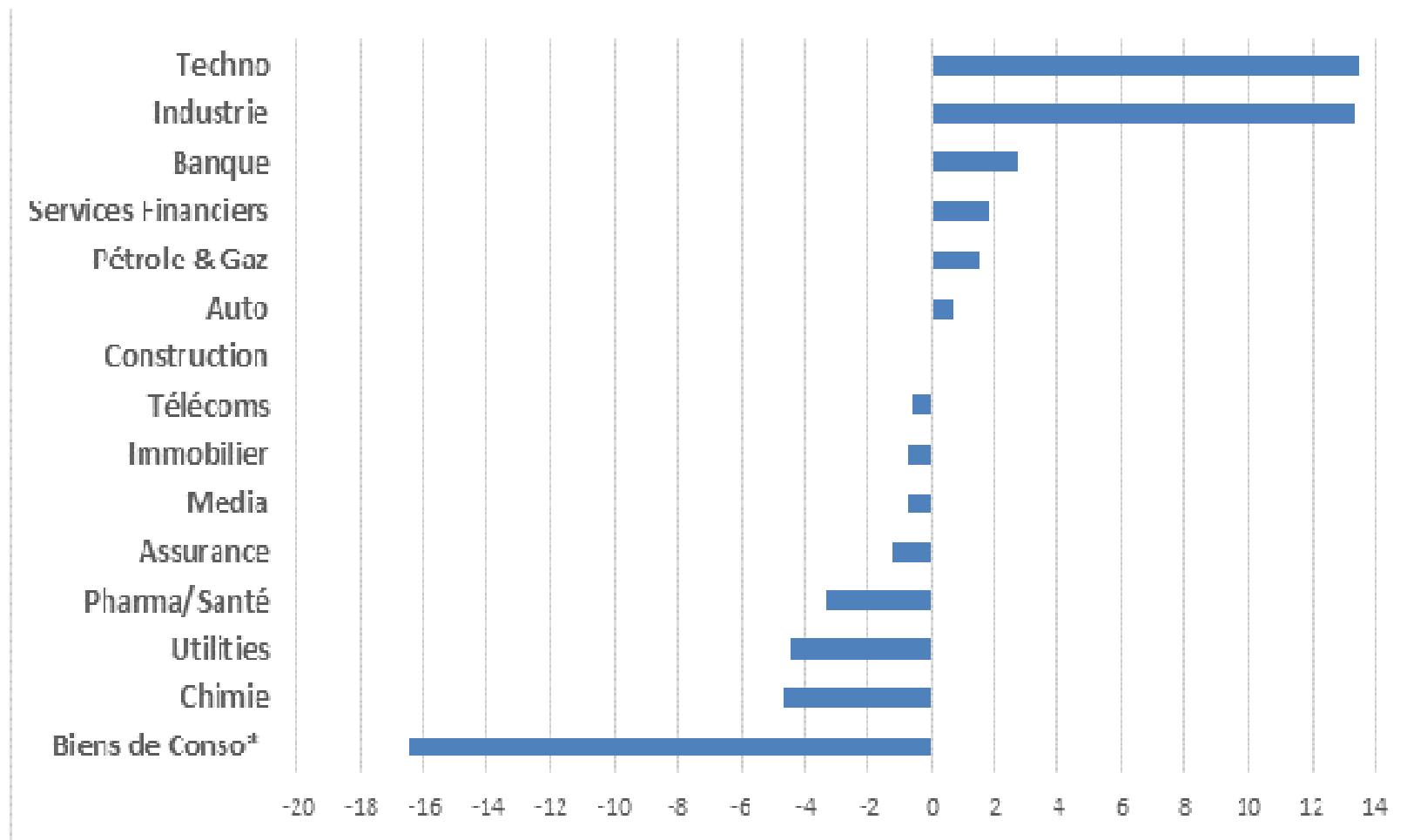
Des idées issues d'un processus discrétionnaire, et d'un screening systématique



- Tendances macroéconomiques de fonds affectant la valorisation des actifs boursiers.
- Approche par les dividendes aristocrates permettant d'obtenir un portefeuille résilient.
- -une société est considérée comme « aristocrate » ou assimilée quand elle a maintenu ou augmenté son dividende chaque année depuis 10 ans.

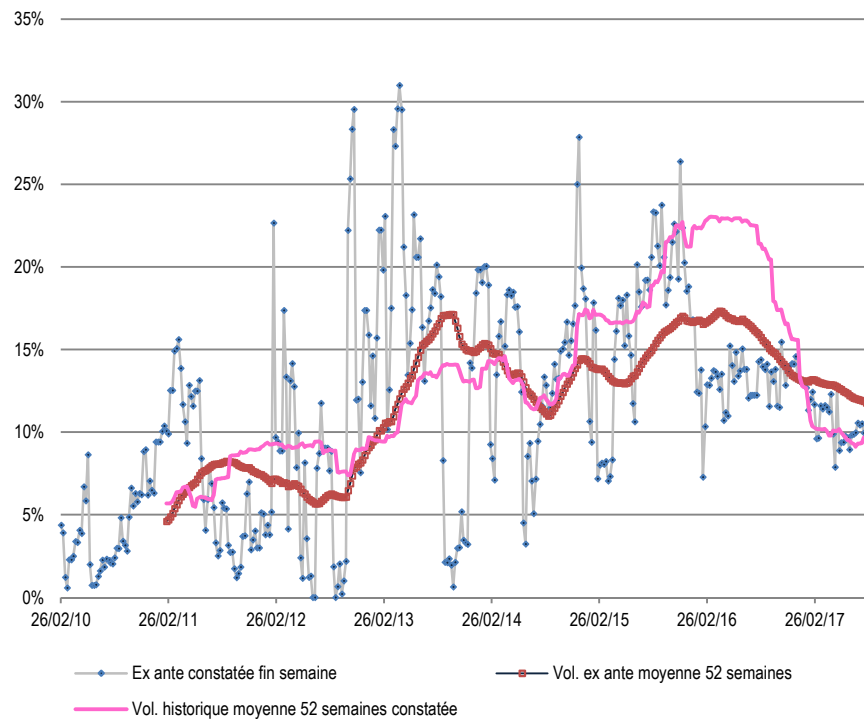
Les choix sectoriels actuels

Pondérations relatives à l'Eurostoxx



5. Un fonds géré par les risques

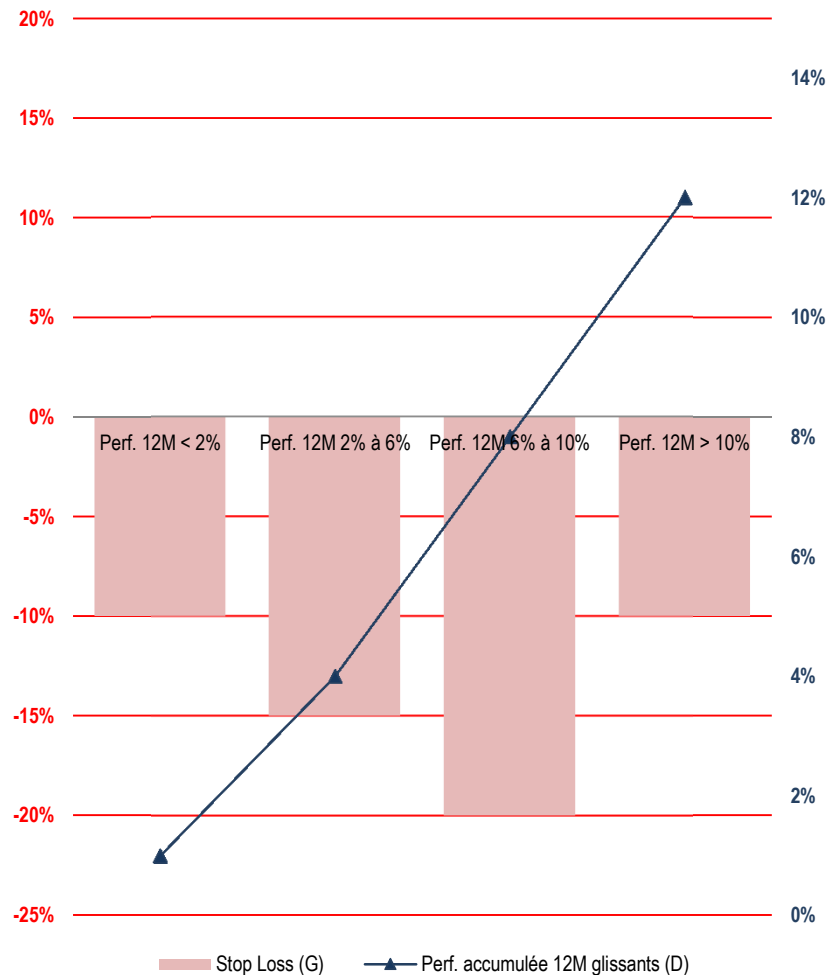
Gestion en volatilité *ex ante*



- Sur une base hebdomadaire (chaque vendredi), le niveau de volatilité *ex ante* est constaté. Ce niveau est calculé en utilisant des paramètres restrictifs, tels qu'une corrélation moyenne entre chaque valeur de 30%. (courbe 1)
- Une moyenne de cette volatilité *ex ante* constatée sur les 52 dernières semaines est calculée chaque vendredi. Cette volatilité *ex ante* moyenne glissante sur 52 semaines ne doit pas excéder 19%. (courbe 2)
- Cela signifie que le niveau de volatilité *ex ante* peut ponctuellement dépasser 19%, voire même doubler à 40%, mais cette forte consommation de risque imposera par la suite de réduire rapidement le niveau.
- La cohérence de la volatilité *ex ante* relevée chaque vendredi est testée en comparant les données avec la volatilité *ex post* effectivement réalisée. (courbe 3)

5. Un fonds géré par les risques

Application de *stop loss* : pilotage dynamique de la prise de risque



- Chaque position est affectée d'un *stop loss* dont le niveau dépend de la performance globale du FCP qui a été accumulée au cours des 12 derniers mois (Perf. 12M sur le graphique en bleu, échelle de droite).
- Si la performance accumulée au cours des 12 derniers mois (Perf. 12M) est inférieure à 2%, alors le *stop loss* affecté à chaque valeur est de 10% (*stop loss* en rouge, échelle de gauche).
- Si la performance accumulée au cours des 12 derniers mois est comprise entre 1% et 6%, alors le *stop loss* affecté à chaque valeur est de 15%.
- Si la performance accumulée au cours des 12 derniers mois est comprise entre 6% et 10%, alors le *stop loss* affecté à chaque valeur est de 20%.
- Au-delà des 10% de performance accumulée, le fonds a rempli son objectif de gestion, et il peut continuer à accumuler de la performance, mais alors le *stop loss* diminue significativement de 20% à 10%.
- Le *stop loss* pris en compte concerne le prix d'achat de la position mais, pour les positions de longue date en portefeuille, la performance sur le dernier mois est également prise en compte.
- Les *stop loss* concernent les positions liquides quotidiennement mais ils excluent la portion du portefeuille dite en « situation spéciale » (10% maximum de l'actif, voir slide sur l'univers d'investissement).

Performance 2017: +7,67%

- Analyse de la performance:
 - Contribution Actions: +1043 bps
 - Futures Actions: +69bps
 - Obligations: -44bps
 - Futures Obligations: -19bps
 - Autres: -282 bps

- Performance 1 an glissant au 30/01/ 2018 : +9,71%

Les orientations de gestion pour les mois à venir

Le portefeuille actuel correspond bien à nos anticipations pour 2018

- ❖ Maintenir une **exposition élevée aux actions**, proche de 75% actuellement
- ❖ **Privilégier les valeurs technologiques, cycliques et bancaires**
- ❖ Maintenir une **sensibilité négative** sur la poche obligataire: le cycle de remontée des taux est à son début
- ❖ Se tenir prêts si nécessaire à couvrir le portefeuille: **la forte performance du début d'année permettra l'achat de positions de couverture**

6. Caractéristiques du FCP Diamant Bleu Monde

Structure juridique		Fonds Commun de Placement de droit français
Valorisation		quotidienne
Devise		EUR
Couverture devises		discrétionnaire
Risque devises		Maximum 100% de l'actif
Société de gestion		SAS Diamant Bleu Gestion
Dépositaire		BNP Paribas Securities Services
Date de création		mardi 15 décembre 2009
Code ISIN		Parts I FR0010833657 / P FR0010821934
Frais de gestion fixes	Parts I	1.40% TTC max. (sous. min. 100.000 eur)
Frais de gestion fixes	Parts P	1.90% TTC max. (sous. min. 1 part)
Frais de gestion variables		20% TTC > indicateur composite 50% MSCI World total return Euros + 50% Bloomberg Barclays Euro Agg AA and higher 1-3 TR.

7. Identification des risques du fonds

L'attention des investisseurs est attirée sur les principaux facteurs de risques

Risque de perte en capital L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être restitué.

Risque lié à la gestion et à l'allocation d'actifs discrétionnaires La performance du Fonds dépend à la fois des sociétés choisies par le gérant et à la fois de l'allocation d'actifs faite par ce dernier. Il existe donc un risque que le gérant ne sélectionne pas les titres les plus performants et que l'allocation faite entre les différents marchés ne soit pas optimale.

Risque de taux Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative de l'OPCVM ; la sensibilité pouvant être négative, une baisse des taux pourrait également entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds.

Risque de crédit Il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Un risque de baisse des actions et de capitalisation Le fonds peut être exposé à un risque de baisse des actions ou des OPCVM actions détenus en portefeuille ; les variations des marchés actions peuvent entraîner des variations importantes de l'actif net pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative du fonds. En outre sur les marchés de moyennes capitalisations, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser rapidement et fortement.

Un risque de contrepartie Le Fonds sera exposé au risque de contrepartie résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au risque que cet établissement de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces instruments.

Un risque de change Pour les investissements libellés en devise étrangère et non couverts. Ces devises seront essentiellement mais non exclusivement le dollar américain, le yen japonais et la livre sterling anglaise.

Un risque lié à l'investissement dans les marchés émergents L'investissement dans les marchés émergents, par nature moins liquides et efficients, qui peut atteindre jusqu'à 100% de l'actif, peut entraîner de fortes variations de la valeur liquidative du fonds.

Un risque lié à l'investissement dans les matières premières et les métaux précieux Le Fonds est exposé à la volatilité du cours des matières premières par le biais, notamment, des investissements dans un ou plusieurs indices indexés sur des contrats à terme sur les matières premières. Une baisse des marchés de matières premières ainsi que des conditions exogènes (conditions de stockage, ou météorologiques...) pourront avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du fonds.

8. Avertissement

Ce document d'information non contractuel est réservé à des investisseurs professionnels au sens du Règlement Général de l'AMF.

Une attention particulière a été portée quant à la nature claire et non trompeuse des informations fournies dans le présent document.

Les fonds présentés dans ce document ont été autorisés à la commercialisation en France. Aucune action n'a été entreprise pour permettre la commercialisation de ces fonds dans une quelconque autre juridiction dans laquelle une telle action serait nécessaire.

Les données chiffrées, commentaires et analyses présentés reflètent le sentiment de SAS Diamant Bleu Gestion sur les marchés, leur évolution, leur réglementation et leur fiscalité, compte tenu de son expertise, des analyses économiques et des informations possédées à ce jour.

Du fait des risques d'ordre économique et boursier, il ne peut être donné aucune assurance que les fonds présentés atteindront leurs objectifs. La valeur des parts peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Il appartient à chaque investisseur de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des risques, en s'entourant, au besoin, de l'avis de tous les conseils spécialisés en la matière.

Le prospectus de l'OPCVM doit être portée à la connaissance du souscripteur potentiel préalablement à tout investissement. Comme toute la documentation réglementaire y afférent, ce document, qui comprend notamment la présentation des risques encourus, est disponible sur le site Internet de SAS Diamant Bleu Gestion (www.diamantbleugestion.com), ou sur simple demande auprès de notre service commercial.

SAS Diamant Bleu Gestion est une marque déposée. Ce document est la propriété de SAS Diamant Bleu Gestion. Toute utilisation de ce document non conforme à sa destination, toute diffusion totale ou partielle à des tiers est interdite, sauf accord exprès de SAS Diamant Bleu Gestion. La responsabilité de SAS Diamant Bleu Gestion, de ses filiales ou de ses préposés ne saurait être engagée du fait d'une utilisation, d'une diffusion totale ou partielle de ce document non conforme à sa destination. Toute reproduction totale ou partielle de ce document, des logos, des marques ou de tout élément figurant sur ce document est interdite sans autorisation préalable de SAS Diamant Bleu Gestion. De même, tout droit de traduction, d'adaptation et de reproduction partielle ou totale est interdit sans son consentement. La responsabilité de SAS Diamant Bleu Gestion, de ses filiales ou de ses préposés ne saurait être engagée du fait d'une utilisation de ce document non conforme à sa destination.